Zones Urbaines (Nouakchott & Nouadhibou)

Octobre 2025

Nouakchott et Nouadhibou sont deux des plus grandes villes de Mauritanie, la première étant la capitale administrative et politique, et la seconde la capitale économique. Au 31 août, sur plus de 309 000 réfugiés et demandeurs d'asile estimés dans le pays, 176 745 étaient enregistrés, dont 17 727 en zones urbaines. Parmi eux, 75 % sont des Maliens et 25 % proviennent de 47 autres nationalités.

Entre juin 2023 et la fin de 2024, Nouadhibou a connu une forte augmentation des arrivées maritimes dans le cadre des mouvements mixtes.

En 2025, au 31 août, en raison de politiques de gestion migratoire plus strictes, les arrivées ont diminué, avec 2051 personnes interceptées ou débarquées. Toutefois, on observe une augmentation du nombre de femmes et d'enfants tentant de rejoindre les îles Canaries, la majorité étant d'origine malienne, sénégalaise et gambienne.
Nouakchott a également enregistré des arrivées régulières de personnes en mouvement mixte, bien que moins marquées qu'à Nouadhibou. Une grande partie de ces personnes arrivent par voie terrestre en provenance du Mali et d'autres pays sahéliens, certaines poursuivant ensuite leur route vers le nord.

Conformément à sa stratégie pays, le HCR en Mauritanie continue d'assurer l'enregistrement et la détermination du statut de réfugié (DSR) pour le compte du gouvernement, tout en fournissant protection et assistance aux personnes déplacées de force (PDF) à Nouadhibou et Nouakchott.
La récente déclaration conjointe entre l'Union européenne et la Mauritanie sur la coordination migratoire a conduit à l'élaboration de procédures opérationnelles normalisées (SOP) et à une mise à jour de la législation migratoire mauritanienne. Cela a engendré une opportunité de renforcer l'assistance aux personnes nouvellement débarquées, ainsi que d'améliorer la documentation des réfugiés et les efforts de cohésion sociale dans les villes et les régions environnantes.

RÉFUGIÉS ET DEMANDEURS D'ASILE ENREGISTRÉS PAR PAYS D'ORIGINE À NOUAKCHOTT ET NOUADHIBOU

** Source: UNHCR ProGres, 31 Août 2025*

FINANCEMENT DU HCR EN MAURITANIE

USD 22.8M

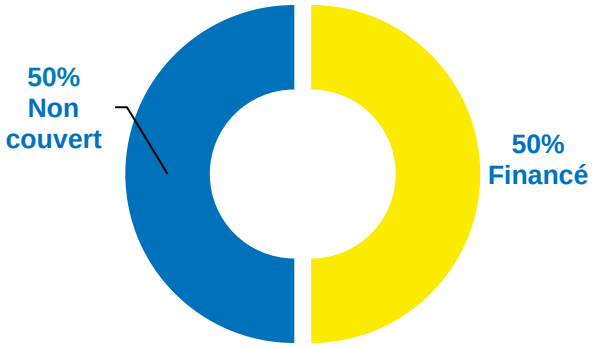

PRÉSENCE DU HCR

NOUAKCHOTT

46 personnels
14 staffs internationaux
32 staffs nationaux

NOUADHIBOU

17 staffs nationaux

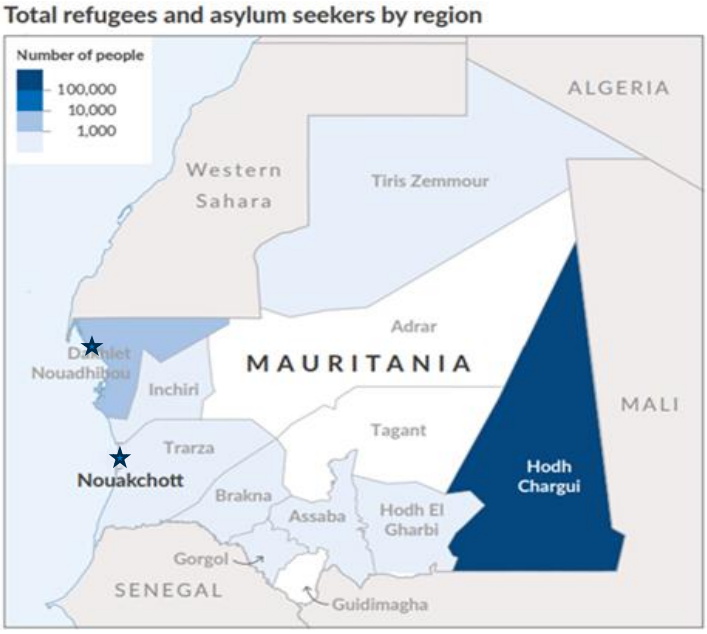

Collaboration avec les partenaires

Le Bureau pays du HCR à Nouakchott et l'unité de terrain à Nouadhibou collaborent avec les autorités gouvernementales à plusieurs niveaux, notamment le maire, le Hakem (gouverneur de district), le Wali (gouverneur régional), le Conseil régional et les directions clés telles que les Affaires sociales, de l'Enfance et de la Famille (DRASEF), l'Éducation nationale (DREN) et l'Agence nationale du registre de la population et des documents sécurisés (ANRPTS), ainsi que la Commission nationale consultative pour les réfugiés et les personnes à proteger (CNCRPP). La coopération prend également en compte les contextes locaux à Nouadhibou avec les Directions régionales de la Santé (DRAS) et de la Sécurité (DRS), et à Nouakchott avec la Direction de la surveillance territoriale (DST).

Au-delà des partenaires gouvernementaux, les deux bureaux collaborent également avec des organisations internationales et de la société civile, telles que **l'Organisation internationale pour les migrations** (**OIM**), avec laquelle le HCR partage un bureau conjoint à Nouadhibou, le **Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)**, **le Comité international pour l'aide et le développement (CIAUD)**, le **Refugee Education Trust (RET International), la Croix-Rouge française (CRF)**, **El-Insaniya**, ainsi que d'autres organisations locales et dirigées par des réfugiés.

À Nouadhibou, la DRASEF organise une table ronde mensuelle de coordination sur les mouvements mixtes, coprésidée par le HCR et l'OIM, réunissant les principaux acteurs de la migration et de l'asile. Ce forum, désormais renommé Groupe régional de travail sur la protection et lié au Réseau de protection communautaire MENA, traite des questions plus larges de protection concernant les migrants, demandeurs d'asile, réfugiés et communautés d'accueil. De plus, en 2025, la DRAS a lancé une table ronde mensuelle sur la santé mentale et le soutien psychosocial (SMSP). Le HCR participe également à la table ronde trimestrielle sur les débarquements, présidée par le Wali, pour répondre aux incidents en mer impliquant les gardes côtes et assister les migrants et réfugiés débarqués tout en veillant au respect des normes en matière de droits humains. Un nouveau Groupe de travail sur les débarquements se réunit désormais chaque mois pour traiter de la coordination technique.

Activités principales

La Mauritanie a ratifié la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés, son Protocole de 1967 et la Convention de l'OUA de 1969. En l'absence d'un système national d'asile, le HCR effectue l'enregistrement (y compris l'enregistrement combiné et l'examen des demandes d'asile pour les Maliens, ainsi que l'examen régulier des demandes d'asile) et collabore avec l'ANRPTS pour promouvoir la délivrance de documents, prévenir les refoulements et garantir la liberté de circulation des réfugiés. Dans le cadre des mouvements mixtes, le HCR soutient le gouvernement dans l'identification et la prise en charge des besoins en protection, en opérant des centres d'accueil à Nouakchott et Nouadhibou avec son partenaire le CIAUD. En 2025, un nouveau centre d'accueil a été inauguré à Nouakchott pour renforcer les services. Au 31 août 2025, le HCR avait enregistré 17 727 réfugiés et demandeurs d'asile, dont 75 % sont Maliens.

Responsabilité envers les populations concernées et protection Communautaire

Le HCR assure la redevabilité envers les populations concernées par le biais de plusieurs mécanismes de retour d'information et de plainte, notamment des bureaux de protection, des emails confidentiels, des boîtes à suggestions, des leaders communautaires et des volontaires de sensibilisation, ainsi qu'un centre d'appels national (géré par le CIAUD) avec des opérateurs multilingues et un canal WhatsApp dédié.
De janvier à août 2025, le centre d'appels a enregistré 2039 préoccupations, ce qui en fait le deuxième canal de signalement le plus utilisé après les visites en personne. Environ la moitié de ces préoccupations concernait des arrestations et des expulsions, lesquelles ont été transmises au partenaire juridique El Insaniya, tandis que les autres portaient sur la délivrance de documents, la santé, l'aide financière, la détermination du statut de réfugié et l'éducation.
Complétant ces mécanismes, le HCR renforce la protection communautaire en développant les capacités des initiatives dirigées par des réfugiés et par des femmes, en consolidant les réseaux de volontaires de sensibilisation pour assurer une communication bidirectionnelle, et en soutenant le Réseau mauritanien de protection communautaire, qui joue un rôle central dans l'identification des personnes à risque et la facilitation des orientations vers les services.

Assista Assistance aux personnes ayant des besoins spécifiques

Au 31 août 2025, un total de 1342 personnes déplacées à Nouadhibou et à Nouakchott sont des personnes ayant des besoins spécifiques, telles que les femmes, les enfants et les personnes âgées à risque, les survivants de violences basées sur le genre (VBG), les personnes en situation de handicap, ainsi que les enfants non accompagnés et séparés.

Les **personnes ayant des besoins spécifiques** sont priorisées lors de la mise en œuvre des programmes d'assistance du HCR. Pour leur assurer une protection et une aide financière adéquates**,** des visites à domicile périodiques sont effectuées afin d'évaluer leur situation socio-économique et leurs besoins en matière de protection**.** L'intervention en espèces pour **les personnes à besoins spécifiques (PSN CBI)** leur est fournie gratuitement par virement bancaire via la banque partenaire du HCR, El Amana**.**

Le CIAUD, partenaire protection du HCR en Mauritanie, prend en charge l'assistance aux cas émergents dont les besoins nécessitent une aide urgente, conformément à la procédure opérationnelle standard (SOP).

En juin 2025, un total de 157 réfugiés et demandeurs d'asile (85 femmes et 72 hommes) bénéficient d'une aide financière mensuelle de 1 200 MRU (environ 30 USD). Le montant du transfert est aligné sur les allocations

définies par le registre social national, soit 3 600 MRU par ménage et par trimestre, pour les réfugiés comme pour les communautés hôtes.

Éducation

En partenariat avec RET International, le HCR identifie les enfants réfugiés en âge scolaire et soutient leur inscription dans les écoles publiques, en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale, la DREN et l'IDEN.

En 2025, 648 enfants (317 filles, 331 garçons) à Nouakchott étaient inscrits dans 13 écoles secondaires publiques et 77 écoles primaires publiques, tandis que 587 enfants (373 filles, 214 garçons) fréquentaient 59 écoles secondaires privées et 80 écoles primaires privées.
À Nouadhibou, 223 enfants (114 filles, 109 garçons) étaient inscrits dans 26 écoles primaires publiques, et 12 enfants (9 filles, 3 garçons) dans 6 écoles secondaires publiques. Le maire de Nouadhibou accorde également aux enfants réfugiés un accès gratuit à la maternelle.
Pour renforcer l'inclusion, l'Unité de terrain et les volontaires ont lancé un projet de soutien scolaire offrant du tutorat et des activités extrascolaires aux élèves réfugiés et des communautés hôtes confrontés à des difficultés liées à la langue.
En 2025, 1344 élèves ont reçu une aide financière ponctuelle de 2000 MRU pour l'achat de fournitures scolaires, et 154 enfants (90 filles, 64 garçons) ont bénéficié d'une prise en charge mensuelle des frais scolaires de 1250 MRU à Nouakchott, principalement pour les élèves de 6e année et du secondaire. Les enfants plus jeunes ont été inscrits dans les écoles publiques conformément à la politique gouvernementale.

Le HCR et RET International organisent également des sessions d'information régulières avec les parents sur l'accès à l'école et les procédures, tandis que l'Unité Protection soutient l'état civil afin de garantir l'obtention des numéros d'identification nationale nécessaires pour les examens nationaux.

Des cours de tutorat organisés par l'Association de soutien et d'assistance aux migrants et réfugiés, fondée par un ancien migrant pour favoriser l'éducation des enfants migrants et réfugiés.

Santé

Les réfugiés et demandeurs d'asile ont accès aux services de santé au même titre que les nationaux mauritaniens. Grâce à un partenariat avec la CRF, le HCR facilite les orientations vers les structures de santé publiques et soutient l'inclusion progressive dans le système national.
Les frais de soins de santé primaires et secondaires sont entièrement pris en charge par le HCR et la CRF, tandis que les soins tertiaires sont évalués et soutenus au cas par cas. À Nouadhibou, **la municipalité offre des consultations gratuites pour les personnes malvoyantes, y compris les réfugiés et demandeurs d'asile,** au Centre d'ophtalmologie Redwan, qui accueille également des missions spécialisées en provenance d'Espagne et du Koweït.

À Nouakchott, les réfugiés ayant des besoins médicaux spécifiques ou nécessitant des services adaptés à l'âge et au genre sont orientés vers d'autres prestataires, qui prennent en charge les frais associés. Les survivants de violences basées sur le genre bénéficient de soins médicaux et de soutien psychosocial (SMPS) via Médicos del Mundo, tandis que les enfants malades sont pris en charge dans des hôpitaux désignés avec le soutien de Terre des hommes.

Bureau du HCR à Nouadhibou, Mauritanie

CONTACTS

Charline Blin, Associée chargée des relations extérieures, Nouakchott
blin@unhcr.org, Tel: +222 28 88 21 05

UNHCR operation - Facebook - Twitter